

Zizanie ?

Zizanie ! Si ce mot peut faire penser à une graminée au botaniste et à une « mauvaise herbe » ou « mauvaise graine » au cultivateur, il rappellera plutôt à certains le titre d'une célèbre BD se déroulant dans un petit village gaulois imaginaire !

Telle est sans doute la raison du choix du titre du Figaro, « Gergovie, quelle zizanie ! » (voir p.3) au sujet d'une requête de la [Fédération Patrimoine Environnement](#) visant à demander l'**annulation du décret de classement** (du 30/08/2022) du « site de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes de Corent, Gergovie, Gondole et des camps de César » pour le « parfaire ».

Initiée par son ancien président Kléber Rossillon, soutien de 30 ans de la théorie de [Paul Eychart](#)¹, la démarche de Patrimoine-Environnement s'appuie en effet sur la contestation de la localisation du lieu présumé de la bataille.

La démarche de l'ASCOT qui ne s'est **pas associée à ce recours** au Conseil d'État et en a fait connaître les raisons (voir communiqué p.2) s'appuie sur le contexte archéologique global et les nouvelles données archéologiques du bassin clermontois.

Contexte dans lequel tous les sites archéologiques (qui n'ont pas bénéficié du même niveau d'investigation) doivent être considérés **dans un cadre temporel beaucoup plus large que le seul événement césarien**.

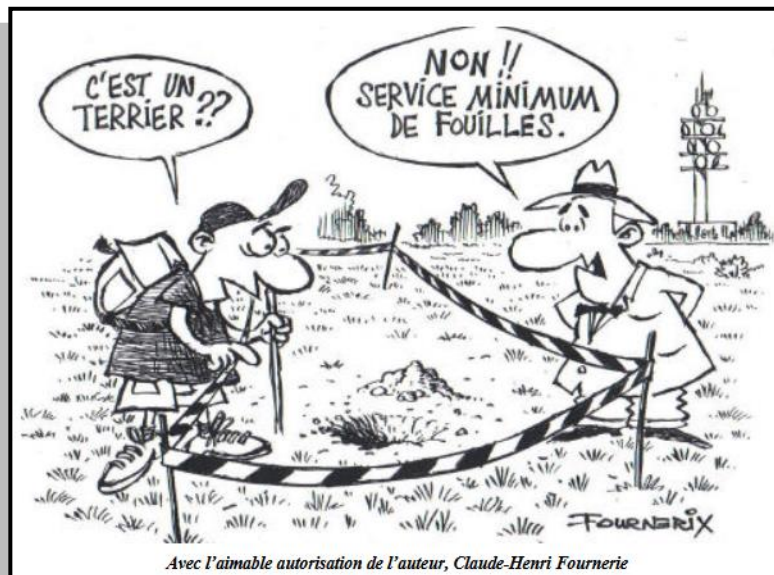
Ce qui nous avait amené, tout en **critiquant les interprétations** liées à la bataille, à être **favorables au classement** du plateau de Gergovie et des sites arvernes (voir [Chronique N 113](#) pp.2 à 6) et à **demande que les Côtes de Clermont** bénéficient d'un **programme de recherches** et de valorisation de son patrimoine archéologique en tant qu'**agglomération péri-urbaine d'Augustonemetum**, mais aussi en tant que l'un des 19 **établissements de hauteur du Puy-de-Dôme**² occupés à l'âge du Bronze et/ou au 1^{er} âge du Fer.

Le cofinancement et l'obtention du **levé Lidar** ayant pour but de préparer cette nouvelle ère et de **sortir de cette éternelle polémique, néfaste** pour l'intérêt archéologique global du site des Côtes, l'ASCOT n'imagine pas d'autres solutions que d'apporter **des éléments nouveaux** et souhaite y contribuer à la mesure de ses moyens.

Ayons le courage, une fois pour toutes, **d'éclairer le débat** plutôt que d'affirmer qu'il n'y a **plus de débat** !

¹ http://www.gergovie.fr/html/fr/pdf/N_62.PDF

² <https://journals.openedition.org/dam/5090>



Association pour la Sauvegarde
des Côtes de Clermont-
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

courriels :

ascot@cotes-de-clermont.fr
ascot@gergovie.fr

Sites internet :

www.cotes-de-clermont.fr
www.gergovie.fr

Facebook :

www.facebook.com/ASCOT63

SOMMAIRE

Editorial.....	1
Communiqué.....	2
Revue de presse.....	3
Fouilles 2022.....	4 à 5
Visite du MAB.....	5 à 8
Adhésion/abonnement	

Depuis ce dessin de Fournierix paru dans une chronique de 2007, **aucune recherche archéologique** n'a concerné le site des Côtes... **Les dernières** interventions très limitées remontant à 2003/2004, soit il y a **près de 20 ans** !

Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont–Chanturgue (ASCOT)



81 rue de Beaupeyras 63100 Clermont–Ferrand

courriel : ascot@cotes-de-clermont.fr

06. 99. 08. 45. 32 - [facebook.com/ASCOT63](https://www.facebook.com/ASCOT63)

<http://www.cotes-de-clermont.fr/Ascot-archeologie.html>

Communiqué du 22/11/2022

L'ASCOT, par ce communiqué, souhaite apporter un éclairage sur la requête au Conseil d'Etat contre le décret ministériel du 28 août 2022 de classement du site de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes de Corent, Gergovie et Gondole et des camps de César.

Le CA de l'ASCOT ne s'associe pas à la démarche portée par la Fédération Patrimoine Environnement pour les raisons développées ci-après.

Le recours déposé par l'ASCOT, visant à protéger l'espace naturel du site des Côtes contre une implantation de centrale solaire au sol est et devra rester indépendant de cette requête.

Concernant le classement du plateau de Gergovie et des sites arvernes, l'ASCOT, lors de l'enquête publique (du 03 juin au 08 juillet 2019), avait émis un avis motivé et favorable dans sa contribution que vous pouvez retrouver sur : https://www.puy-de-dome.gouv.fr/IMG/pdf/observations_ascot_-_classement_gergovie.pdf

Même si nous émettions des réserves sur les interprétations et datations, nous reconnaissons l'intérêt archéologique et historique de ces entités de la partie sud du bassin clermontois.

A contrario, nous regrettons l'oubli d'une entité archéologique de la partie nord du bassin clermontois, les Côtes de Clermont qui, malgré des orientations du SCoT du Grand Clermont, n'ont jamais fait l'objet de recherches alors que depuis 2017, un levé Lidar co-financé par l'ASCOT et le CEN est à la disposition de toute équipe de scientifiques.

L'ASCOT, se plaçant dans le cadre territorial départemental, a démontré son souci de protection et de valorisation du patrimoine archéologique et environnemental du massif des Côtes. En témoignent : son combat contre l'exploitation de la carrière de Durtol/Nohanent (arrêt en 2004), la restauration du *fanum* de Blanzat, l'implantation d'une stèle et d'une table paysagère sur le plateau, le co-financement du Lidar, son implication dans la protection et le classement du sanctuaire de Trémonteix, la conception et mise en place du parcours archéologique de Trémonteix dans le cadre du Budget participatif de Clermont-Ferrand, et enfin, son recours contre le projet de centrale solaire au sol sur l'espace renaturé de l'ancienne carrière de Nohanent.

L'ASCOT, a tissé des liens et d'excellentes relations avec des archéologues du SRA, de l'Inrap, du musée Bargoin, de la MSH de Clermont-Fd, du CERAA, de LUERN et d'autres associations toutes aussi motivées que nous pour la protection d'un patrimoine commun. Elle espère que des programmes de recherches impulsés par l'Etat pourront concerner le site des Côtes ainsi que le plateau de Chanturgue dont les structures mériteraient d'être évaluées.

L'ASCOT se propose, dans l'éventualité de recherches sur le site des Côtes, à la lumière du levé Lidar qui n'a pas été encore exploité, d'aider à financer et à trouver des financements pour ce faire.

De ce fait, il est aisé de comprendre que l'ASCOT et son Conseil d'administration aient décidé de ne pas s'associer à la requête de la Fédération Patrimoine Environnement contre le décret de classement du plateau de Gergovie et des sites arvernes.

L'espoir et le vœu que nous formulons est que, de cette situation, en sortent des avancées et une meilleure compréhension du contexte historique et archéologique de tout le bassin clermontois au-delà de la seule problématique de la bataille de Gergovie. Nous pourrions, ainsi, réaliser la complémentarité de tous les sites : du Puy de Dôme jusqu'à Lezoux en passant par Corent, Gergovie, Gondole, Montaudoux, Royat, Aulnat Gandaillat, Gerzat et les Côtes de Clermont.

Ces sites sont regroupés sur le nœud des voies de communication de l'époque, entre l'axe nord-sud et l'axe est-ouest. Cet évident centre commercial devait collecter les ressources du Massif central, agricole de Limagne, et des mines de proximité, peut-être des Combrailles, pour des échanges avec l'extérieur: il fallait bien payer les amphores aux vigneron d'Ostie, et aux pêcheurs portugais, pour le garum.

Centre commercial dont témoigne le temple de Mercure, certes édifié plus tard, mais qui confirmait certainement un passage est-ouest entre Lyon et Bordeaux, passage évident lié à la géographie physique...

L'ASCOT, fière de son passé, veut voir l'avenir et aller de l'avant dans une attitude constructive...

Revue de presse

Si Gergovie a bénéficié d'une **forte couverture médiatique** depuis l'ouverture du MAB avec plusieurs articles, plusieurs émissions dans différents médias nationaux, et de l'intérêt de personnalités politiques de tous bords dont le Président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, prêt à apporter près de 40 M d'€ **pour un musée** de la civilisation gauloise implanté dans la plaine de Sarliève, personne n'attendait **le retour**, dans la presse **nationale** et même internationale, **de la controverse** sur la localisation du lieu de la bataille.

Et si l'ASCOT n'en est pas à l'origine pour les raisons développées dans son communiqué, on peut imaginer que le « **rouleau compresseur** » médiatique consistant à ne plus considérer la **localisation** comme une hypothèse mais comme **une certitude**, a pu raviver ce débat. Le choix du MAB de **faire abstraction de l'hypothèse de Paul Eychart** et de **tenter d'effacer de la mémoire collective** un archéologue et historien a, sans aucun doute, choqué et semé les graines de la « zizanie ». (Voir pp.5 à 8 et [Chronique N° 114](#) pp.11 à 13)



THE TIMES Tuesday November 29 2022



Itsafix! History buffs at war over Asterix battlefield site

FRANCE
Adam Sage Paris

When Julius Caesar and his Roman legions conquered the lands now known as France, Belgium and Switzerland, resistance was led by an indomitable Gaulish warrior.

The real-life Asterix, the hero of the French comics, was Vercingetorix, chief of the Arverni tribe, who defeated the Gauls and won a spectacular victory over Caesar at the Battle of Gergovia in 52BC. Today, however, there is little sense of unity following a decision by President Macron's government to list the battleground in the Auvergne area of central France as a heritage site.

Critics say his ministers have been hoodwinked by an "archaeological fraud" into listing the wrong site. They claim that the real battleground is about to be covered in solar panels.

The government's backers say it has the right site and denounce claims to the contrary as an "intolerable" attack by archaeological conspiracy theorists.

The debate is heated because Laurent Wauquiez, the centre-right leader of the Auvergne-Rhône-Alpes regional council, plans a €40-million museum of Gaulish civilisation on the listed site. Wauquiez, 47, who has ambitions to succeed Macron as president, believes

that his museum will help to reinforce patriotic sentiment at a time when it is threatened by political correctness, cancel culture and immigration.

The most detailed account of the Battle of Gergovia comes from Caesar himself, who wrote about it in The Conquest of Gaul. About 36,000 Romans were repelled by an even greater force led by Vercingetorix to deliver the Gauls their finest moment. Caesar took revenge at the Battle of Alesia a few months later to take control of Gaul.

The Asterix comics are set in the period after Alesia when there were pockets of resistance to the dominant Romans. "We were thinking of Vercingetorix... when we invented our Asterix," René Goscinny once said.

In 1960 Gabriel Simeoni, a Florentine humanist, claimed to have located the Gergovia battlefield next to the village of Merdozès near the city of Clermont-Ferrand. Wauquiez wants to build his museum near the village, the name of which was changed to Gergovie in the 19th century to "transmit the pride of history" to future generations.

This month a decree signed by Christophe Béchu, the environment minister, listed the battlefield as a heritage site. However, Patrimoine-Environnement, a heritage association, was horrified. It says government archaeologists

The Times du 29/11/2022



Vercingetorix, chief of the Arverni tribe, was hailed after his victory against the Romans in 52BC but the site of the battle near Gergovia, above left, is disputed



have failed to investigate longstanding claims that the battlefield was 4km (2.5 miles) away in Côtes de Clermont. Critics believe leaders are afraid to challenge the 500-year official thesis for fear of upsetting the local tourist economy. "It is an archaeological fraud,"

Klüber Roswillen, a heritage campaigner, said. "The site discovered by Simeoni is not the right site."

Roswillen says the topography of the official battlefield does not correspond with Caesar's account and that it lacks a water supply for the armies camped there. He says the issue is urgent as there are plans to put 12 hectares (30 acres) of solar panels in Côtes de Clermont. "We must protect the true battlefield," he said.

Roswillen and Patrimoine-Environnement have gone to court in an attempt to have the existing heritage status cancelled in the hope it will be rewritten to cover what they believe to be the real battlefield.

La Montagne du 29/11/2022

PATRIMOINE L'Ascot ne s'oppose pas au classement de Gergovie

Il n'a jamais été question pour l'Association pour la sauvegarde des côtes de Clermont-Chanturgue (Ascot) de s'opposer au classement du site de Gergovie.

C'est ce qui ressort du communiqué qu'elle a rédigé en quatre-vingt heures, mardi 22 novembre. Au lendemain de la parution d'un article dans *Le Figaro* sur « La nouvelle bataille de Gergovie », le conseil d'administration de l'Ascot a précisé qu'il « ne s'associe pas » au recours porté devant le Conseil d'État par la Fédération patrimoine environnement pour faire annuler un décret du ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires. Daté du 30 août dernier, ce texte officialise le classement de l'ensemble formé par le site de la bataille de Gergovie, les oppida arvernes de Corent, Gergovie et Gondole ainsi que les camps de César, dont les vestiges sont situés sur quatorze communes du Puy-de-Dôme (Authezat, Chanonat, Corent, La Roche-Blanche, La Roche-Noire, La Sauvetat, Le Cendre, Le Crest, Les

Martres-de-Veyre, Orcet, Pérignat-lès-Sarliève, Romagnat, Tallende et Veyre-Monton).

Si l'Ascot émet toujours des réserves sur la localisation de la bataille de Gergovie, elle n'a jamais cessé de reconnaître « l'intérêt archéologique et historique de ces entités de la partie sud du bassin clermontois ».

Contre un projet de centrale solaire

Avec l'objectif d'« aller de l'avant dans une attitude constructive », l'association puydômoise préfère se concentrer sur la protection et la valorisation du patrimoine archéologique et environnemental du massif des Côtes.

Un combat qui passe notamment par la mobilisation contre la construction d'une centrale photovoltaïque sur l'ancienne carrière de basalte de Nohant. À ce sujet, l'Ascot a déposé le mois dernier un recours auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand pour faire annuler le permis de construire délivré par la préfecture. ■

Fouilles 2022 sur Gergovie et la Serre d'Orcet

Gergovie, quartier des artisans

Jusqu'au 31 juillet, le grand public était invité à suivre cette nouvelle campagne de fouilles, sur le site historique et archéologique du plateau de Gergovie, plus précisément sur le quartier dit des artisans.

Plusieurs membres de l'ASCOT ont pu assister aux visites commentées, assurées pendant pratiquement tout le mois de juillet par des guides conférenciers du MAB.

En voici un compte-rendu synthétique :

- L'histoire des fouilles précédentes est reprise dont celles de l'époque Napoléon III (M. Aucler, E. Stoffel) et celles de la dernière guerre avec l'université de Strasbourg et les étudiants strasbourgeois (J.-J. Hatt...).
- Le vrai nom du plateau : « Merdogne » est cité plusieurs fois et il est mentionné comment, à la demande du curé du village et de ses habitants, celui-ci a été rebaptisé « Gergovie » par Napoléon III.
- Le nom de Maurice Busset est également cité ainsi que l'hypothèse des Côtes de Clermont-Chanturgue, mais en disant, bien entendu, que cela est de « l'histoire ».
- Pour l'anecdote, il est mentionné qu'en réaction à l'hypothèse « Gergovie sur les Côtes » de M. Busset, soutenue par d'éminentes personnalités, les partisans de Gergovie à Merdogne, menés par Emile Desforges et Olwen Brogan, ont dû créer le comité de défense Pro-Gergovia.
- Les **structures** imposantes dégagées sont **gallo-romaines** (murs maçonnés).
- Sur certains secteurs, les archéologues de 2022 sont passés **directement du gallo-romain au ... Néolithique**.
- Le discours reste **très flou sur les datations des structures** mais on essaie de les faire remonter au mieux vers – 60 environ.



Vue des fouilles 2022 du « quartier des artisans » C. Signoret

Fouille sur le camp romain de la Serre d'Orcet

L'ASCOT a été averti par une fidèle adhérente, d'une fouille programmée cet été sur l'emplacement d'une **partie du rempart sud-est du grand camp** (photo ci-dessous)



Vue des fouilles 2022 d'une partie du rempart sud-est du grand camp de la Serre d'Orcet (sous la longue bâche à droite) C. Signoret

Sous les bâches à gauche, des **fours de cuisson typiques des pratiques romaines** auraient été identifiés, attestant ainsi de la **présence d'un camp romain à la Serre d'Orcet**. Camp dont la datation doit être précisée et attestée avant d'en conclure qu'il est forcément **césarien**.

En effet, il peut tout aussi bien dater de la période augustéenne puisque une **présence romaine** est attestée au-delà de la bataille de Gergovie, **sous le règne d'Auguste**. La « *pax romana* » ne s'est vraiment imposée qu'à partir du règne d'Auguste soit **environ 30 ans après la guerre des Gaules**. Et, il est très probable que des camps romains éphémères aient été construits, en parallèle à la construction de la ville sur le plateau.

Le projecteur de l'histoire n'étant plus braqué sur la Gaule pendant cette longue période, il sera difficile d'en avoir le cœur net mais sait-on jamais Attendons la communication des rapports de fouille de cette campagne 2022 et de celle de 2020 sur la pointe sud du grand camp (qui semble-t-il n'ont pas été encore communiqués)

Conclusion

En résumé, un travail remarquable des équipes de fouilleurs, dans des conditions rendues difficiles par la chaleur, a été accompli et partagé avec un public intéressé.

Il ne semble cependant **pas** que des **éléments nouveaux et décisifs** soient apparus, aussi bien en ce qui concerne les **remparts de Gergovie** et la porte sud sur le plateau qu'en ce qui concerne la **datation du camp romain** de la Serre d'Orcet !

(d'après le compte rendu de visite de Christian SIGNORET)

Visite du MAB

Le billet d'humeur de Dominique

Venue à Clermont-Ferrand pour l'assemblée générale de l'ASCOT en juin 2022, j'ai tout naturellement souhaité visiter le **nouveau musée de Gergovie** que je découvrais dans sa nouvelle version, repensée et agrandie après quatre ans de travaux et un investissement de plusieurs millions d'euros financé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État, l'Europe et la Communauté de communes Mond'Arverne.

J'avais hâte de découvrir le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie - le MAB - dont les médias parlaient tant depuis sa réouverture l'année dernière ! Et plus encore depuis la visite du Président de la Région, Laurent Wauquiez, en mars dernier, qui a affiché sa volonté de transformer **le site en un grand centre muséographique et historique de la civilisation gauloise**, un site qui sera une référence en France et qui aura l'ambition d'être labellisé **Grand site de France** avec l'appui du Conseil départemental et la Communauté de communes Mond'Arverne.

Il est indéniable que l'architecture du MAB est une réussite et que sa position sur le plateau de Gergovie offre aux visiteurs un panorama magnifique sur la plaine de la Limagne.

La vue à 180° à travers de grandes baies vitrées donne l'impression d'être à l'avant du cockpit d'un grand avion qui volerait sur l'immensité de cette plaine.

Mais, pour qui connaît le récit de César, **l'étonnement gagne vite !**

Le musée revendique d'être le musée de **la bataille de Gergovie qui en est donc l'axe, la colonne vertébrale...** mais cette colonne semble atteinte d'une grosse lordose !

La reconstitution de la bataille est proposée **dans l'une des nombreuses versions imaginées depuis la Renaissance** pour tenter de faire « coller » ce site au texte de César. Depuis que Gabriel SIMEONI (1509-1570), présenté comme un « érudit humaniste », a prétendument identifié Gergovie au plateau de Merdogne.

Jusqu'alors, **on identifiait généralement Gergovie à la ville de Clermont à une dizaine de kilomètres au nord.**

Ne parvenant pas vraiment à faire coïncider le texte à la topographie de Merdogne, les latinistes puis les archéologues ont imaginé que **César ne disait pas la vérité**, qu'il mentait ou maquillait certains faits ou certaines positions au motif que s'agissant d'une défaite - la seule défaite que César ait eu à subir en sa présence - il aurait voulu dissimuler des erreurs de stratégie...

La Guerre des Gaules étant **une compilation des rapports officiels** faits par César au Sénat romain, l'argument n'était pas vraiment tenable et il a fallu trouver autre chose : **désormais on évoque « l'imprécision du texte de César » ou son « caractère succinct » !**

C'est ainsi que le musée a choisi de montrer au public une version relativement vraisemblable de la bataille à condition toutefois de **gommer beaucoup de détails**, de **supprimer certains passages** du texte de César et de faire **abstraction de la géographie** du plateau !

Et c'est ainsi que le texte de César est devenu imprécis !

Visuellement, la reconstitution est très bien faite : le public assis sur des gradins de bois blond fait face à une grande maquette du plateau en 3D sur laquelle s'éclairent les unes après les autres les différentes phases de la bataille. Le commentaire est sérieux, les soldats crient, la bataille fait rage... Les parents ont appris quelque chose et les enfants ont vu un petit film, tout le monde est content !

Mais, **aucune trace du texte de César dans le MAB**, il n'est reproduit nulle part. **Pourtant, si on sait qu'une bataille a opposé Vercingétorix à César et, par conséquent, si ce musée existe, c'est précisément à cause de ce récit !**

Dans ce récit « imprécis », César nous dit beaucoup de choses (Livre VII, Chapitre XXXVI du *De bello gallico*) :

- après avoir reconnu la position de **la ville située sur une haute montagne, il installe son camp dans la plaine** (désigné comme le Grand Camp) ;
- face à la montagne où Vercingétorix s'est installé avec ses troupes ;
- **tous les accès** à cette montagne **sont difficiles** (ce n'est pas le cas de Gergovie-Merdogne : le col des Goules situé à l'ouest permet d'accéder facilement au plateau) ;
- Vercingétorix a installé **son camp sur une hauteur proche de la ville** ;
- les troupes de chaque cité gauloise couvrent **une chaîne de collines en forme de joug situées à faible distance les unes des autres et du camp de Vercingétorix**;
- entre son camp et le plateau, il y a **une colline escarpée de tous côtés et bien fortifiée qui est rattachée à la montagne par sa base** (qu'il prend aux Gaulois par une attaque nocturne et qui est ensuite désignée comme le Petit Camp);
- la montagne, le grand camp et la colline fortifiée sont « *e regione* » c'est-à-dire **alignées**.

Que fait le MAB de **cet alignement entre le Grand Camp de César, la colline du Petit Camp et l'oppidum ?...**

Où se trouve **la chaîne de collines** qui est **rattachée au plateau et qui a la forme d'un joug** ? Où est situé le camp de Vercingétorix ? ...

César précise encore que quand il lance son attaque depuis le Petit Camp, elle est stoppée par la présence **d'une colline** qu'il n'avait pas repérée. Et lorsqu'il fait sonner le rappel de ses troupes, ces dernières ne l'entendent pas à cause de cette colline. **Où se trouve cette colline dans la reconstitution ?**

Que fait-on de **la manœuvre de diversion assignée par César aux Eduens** située « **à droite** » de son attaque lancée du Petit Camp ?

Arnaud Pocris, Directeur culturel du MAB, a déclaré récemment sur France 3 dans un reportage consacré à Gergovie et à Alesia que **le texte était si imprécis « qu'il permettait de placer la bataille un peu partout ! »**.

Pour que Gergovie corresponde à un site qu'on pourrait trouver « un peu partout », le MAB s'en tient en effet aux grandes lignes, ne rentre pas dans les détails fournis par César qui pourraient s'avérer gênants pour la localisation de Gergovie à Gergovie... **Il est en effet beaucoup plus facile de dire que César a fait un récit succinct de la bataille que de faire face aux nombreuses incohérences du site au regard du texte !**

Pour revenir à la géographie, il y a non seulement **l'incohérence des positions et des distances entre elles**, mais il y a aussi **la présence du lac de Sarliève**, un des plus grands lacs d'Auvergne (asséché au début du XVII^e siècle avec

Lac de Sarliève au pied de Gergovie – XIII^e siècle

<https://www.puy-de-dome.fr/culture-sport/archeologie/plateau-de-gergovie/poi-au-temps-du-lac-medieval.html>



l'aide des Hollandais) situé au pied de Gergovie et à proximité de la butte d'Orcet (le présumé Grand Camp). Or, **César ne mentionne pas** ce lac. C'est normal César est imprécis, me dira-t-on. Je dirais plutôt, c'est normal car César n'aurait pas installé son grand camp abritant 6 légions (soit 50.000 hommes environ : 30.000 légionnaires, plus les auxiliaires et les nombreux valets) à proximité d'un lac ou d'une zone marécageuse de 600 hectares empêchant tout mouvement ou toute retraite du côté nord alors qu'il fait face aux troupes gauloises évaluées à 80.000 combattants ...

Conscient de la difficulté, le MAB indique que **cette immense cuvette aurait été « totalement exondée » à partir du III^e siècle av. J.-C.** et qu'au milieu du I^{er} siècle av. J.-C., seuls les points les plus bas seraient « marqués par une humidité saisonnière » et lorsque **« César arrive devant Gergovie, il ne subsiste rien de l'ancien lac »**.

Pourtant, les **dernières fouilles réalisées depuis les années 2000** (liées à la construction notamment de la Grande Halle d'Auvergne) **disent plutôt le contraire** et les archéologues qui les ont réalisées et/ou analysées s'étonnent que « **paradoxalement César, qui décrit longuement l'organisation du siège de la bataille, ses modalités, ne fait aucune référence sur un lac ou un système particulier qui pourrait correspondre à ce que nous avons en 52 av. J.-C.** ». C'est étrange en effet...

<https://youtu.be/uYtk1inxwiw> (voir en particulier à 6 minutes 20 secondes)

Ces fouilles nous apprennent que bien que les Gaulois se soient attachés à drainer les abords de la cuvette pour une exploitation agro-pastorale, cette zone **était restée très humide et était marécageuse à l'époque de la bataille...**

Autre tour de passe-passe : alors qu'**aucun habitat gaulois n'a été détecté sur le Plateau de Gergovie** depuis 150 ans qu'on y fouille, le MAB présente le Plateau de Gergovie-Merdogne comme un grand site gaulois (aux côtés des oppida de Corent et de Gondole).

Mais sur le plateau, on a trouvé des vestiges soit largement antérieurs soit postérieurs à la conquête césarienne: il semblerait que cette hauteur n'ait pas été habitée par les Gaulois au moment de la bataille et qu'elle ait été investie par les Romains après la conquête pour surveiller la zone. Ils y ont construit une belle voie pavée, un beau temple (comprenant deux *fana*) et creusé des puits. **Ce sont donc des bâtiments gallo-romains qu'on trouve sur le Plateau de Gergovie et non des bâtiments gaulois !**

Il faut souligner qu'il n'y a en effet pas de source sur le plateau de Gergovie-Merdogne pour abreuver les **80.000 guerriers gaulois, les habitants de l'oppidum et les nombreux réfugiés (et leurs chevaux et autres bêtes) assiégés par César pendant près d'un mois**. Comment ont-ils fait ? Embarrassés par ce détail, certains ont imaginé que ce petit monde descendait de l'oppidum pour s'abreuver dans la vallée de l'Auzon...

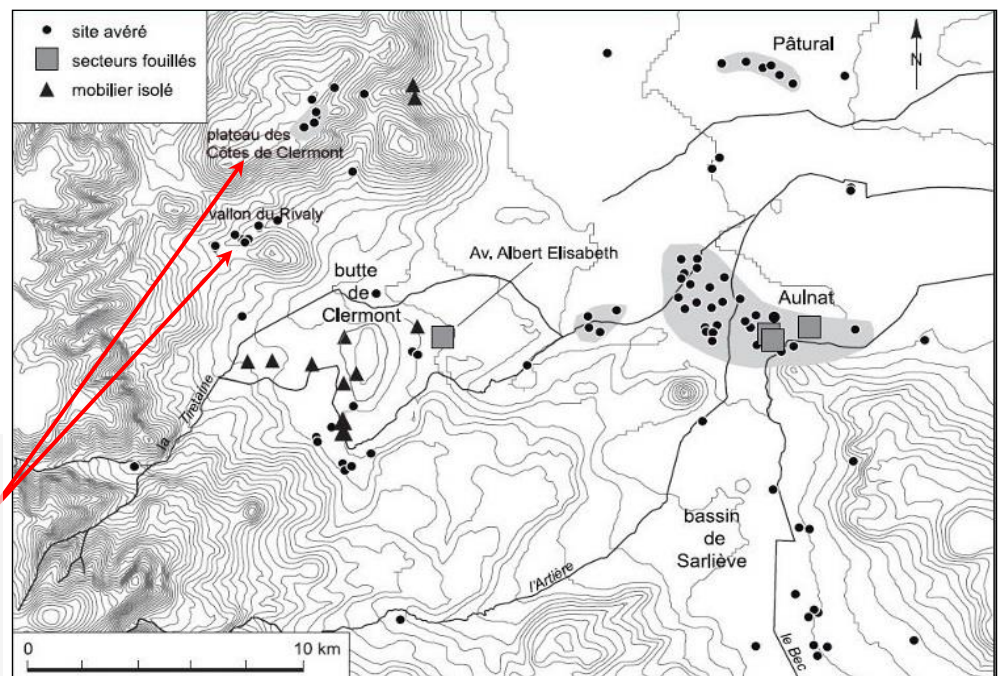
Un des objets présentés par le musée est la reproduction d'**un grand vase magnifiquement décoré de biches et de cerfs stylisés** qui permet de se plonger dans l'imaginaire gaulois. L'original est au Musée Bargoin de Clermont-Ferrand.¹

C'est l'objet désigné par Laurent Olivier, Directeur du Musée de Saint Germain en Laye dans une interview consacrée au MAB comme étant **le plus symbolique du musée** ou du lieu.

Or, cette grande céramique a été trouvée à **Gandaillat-La Grande Borne à une dizaine de km au nord**.

Ce site, également connu sous le nom d'**Aulnat** (nom de l'**aéroport de Clermont-Ferrand**), particulièrement riche en vestiges, est désigné comme étant « **La première ville des Arvernes** » (cf. [Article](#) de Yann Deberge, Christine Vermeulen, John Collis du 11 septembre 2008). Ce site qui se développe sur 150 ha est dépourvu de remparts.

Localisation et annotation du plateau des Côtes de Clermont et vallon du Rivaly (Trémonteix) sur Sites du bassin clermontois à la Tène moyenne et finale (IIIe-le s. av. J.-C.)



D'après carte p. 298 dans " La capitale des Arvernes, une histoire en boucle" par H. Darteville, C. Mennessier-Jouannet et N. Albaret, 35e supplément à la RACF, 2009, AFEAF 32 "Les gaulois sont dans la ville"

¹ les cervidés des vases d'Aulnat-Gandaillat, au Musée Bargoin https://www.youtube.com/watch?v=SJLZOI_Dsko

A proximité de cette « première ville des Arvernes » se trouve le massif des Côtes de Clermont-Chanturgue qui domine Aulnat et dont la géographie coïncide parfaitement avec le texte de César. On y retrouve tous les détails topographiques indiqués par César qui semblent tant gêner les archéologues en charge du MAB...et en prime, on trouve de l'eau en abondance ! Mais ce plateau qui domine l'agglomération clermontoise semble totalement oublié voire occulté par l'archéologie, même si son temple gallo-romain a fait l'objet d'une protection au titre des monuments historiques et même si on a récemment trouvé à son pied (à Trémonteix) un ensemble de villae et de temples gallo-romains remarquables.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Sanctuaire_de_Tr%C3%A9monteix

Bref, pour qui s'intéresse à la question, ce musée semble manquer d'objectivité et de transparence au regard de son patronyme et du texte de César qui est à l'origine de sa création !

Même si le musée est très beau, la scénographie réussie, les objets présentés bien mis en valeur, **on reste médusé.**

Et quand on s'attarde sur le panneau qui désigne les sites arvernes de la région et qui ne mentionne pas les Côtes de Clermont-Chanturgue, on se sent floué.

Il faut que de nouvelles investigations viennent valider la valeur archéologique des Côtes et que la démarche scientifique reprenne son cours normal.

Pour l'heure, la méthode adoptée n'est pas une méthode scientifique: on cherche par tous les moyens à faire correspondre **un site à un texte historique** alors que ce site **ne présente pas les caractéristiques topographiques indispensables énoncées par ce texte qu'on triture ou qu'on occulte**, alors que la seule voie possible est de trouver le site qui correspond véritablement à la description césarienne.

Et nous savons où se trouve ce site ! Mesdames, Messieurs, les archéologues, venez étudier le site des Côtes de Clermont-Chanturgue. Vous ne perdrez pas votre temps !

Mesdames, Messieurs les élus de la Région, du Département, des Communes, Mesdames Messieurs les responsables de la Drac et du Ministère, de la Préfecture, engagez, soutenez ces recherches et protégez le site des Côtes de Clermont-Chanturgue, ce site magnifique qui recèle bien des richesses, tant naturelles qu'archéologiques au cœur de l'agglomération clermontoise.

Dominique SAURET VELLE

« La Chronique de l'Oppidum » N° 126 - Décembre 2022

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication : Jean-Louis Amblard.

Anciens directeurs de publication : Vincent Quintin (1991-2002) – Yves Anglaret (2002-2014) – Philippe Gras (2014-2022)

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Editorial (Jean-Louis Amblard) / Communiqué ASCOT / Revue de presse (Jean-Louis Amblard) /
Fouilles 2022 Gergovie, Orcet (d'après Christian Signoret) / Billet d'humeur Visite du MAB (Dominique Sauret Velle)

Réalisation informatique : Jean-Louis Amblard.

IMPORTANT : APPEL à SOUTIEN

Engagée dans un recours devant le Tribunal Administratif, nous avons besoin de votre soutien !

Si vous avez oublié de régler votre **cotisation en 2022**, vous **pouvez toujours le faire** !

Votre adhésion sera effective jusqu'à la date anniversaire de votre règlement c'est-à-dire **jusqu'en 2023**.

Adhésion à l'«ASCOT»

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand -

Nom / Prénom :

Adresse :

Courriel :

Souhaite adhérer à l'ASCOT : (Merci de barrer ou d'entourer) **Renouvellement** ou **Nouvel adhérent(e)**

Une carte d'adhérent et un reçu fiscal me seront adressés en retour. **Comprend l'abonnement à notre bulletin.**

Adhésion annuelle : 20 €

Membre bienfaiteur (40 € ou plus)

ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue
aux articles 200 et 238 bis du CGI

Souhaite simplement **s'abonner** à la « Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint mon règlement de **15 €**.